

FITECO - Société par Actions Simplifiée - RCS LAVAL 557 150 067 - Imprimé par Imprim'Services
26, rue Bernard Palissy - 53960 Bonchamp-lès-Laval - Droits Image envato.com, thenounproject.com.



HISTOIRE DE LA MARQUE

FITECO développe depuis 1967 un savoir-faire et une expertise permettant de guider les professionnels de l'agriculture dans toutes les étapes de vie de leur exploitation ainsi que dans leurs prises de décisions. À ce titre, le Groupe intervient à tous les stades (installation, gestion, développement, transmission) et témoigne ainsi de ses valeurs phares (l'humain, la proximité, l'expertise).

Afin de répondre aux enjeux actuels et de proposer à nos clients un accompagnement toujours plus qualitatif, nous avons créé **FITAGRI** by FITECO, la marque agricole du Groupe FITECO. FITAGRI propose une expertise spécifique, ciblée et sur mesure, adaptée aux besoins et contraintes des dirigeants d'entreprise. Cette expertise et la qualité de l'accompagnement quotidiennes sont le fruit de nos équipes de spécialistes agricoles pluridisciplinaires, qui disposent de compétences pointues en gestion, social mais aussi en juridique, fiscalité, patrimoine, environnement ou encore en audit.

Grâce à cette nouvelle organisation, FITAGRI accompagne désormais les exploitants dans toute leur diversité et quelle que soit la taille de leur exploitation : l'agriculture conventionnelle, raisonnée, intégrée ou biologique, les activités en circuit court de transformation et vente à la ferme, mais aussi la pêche, l'équin, l'arboriculture, la viticulture, etc.

FITAGRI, MEMBRE DU GROUPEMENT AGIRAGRI



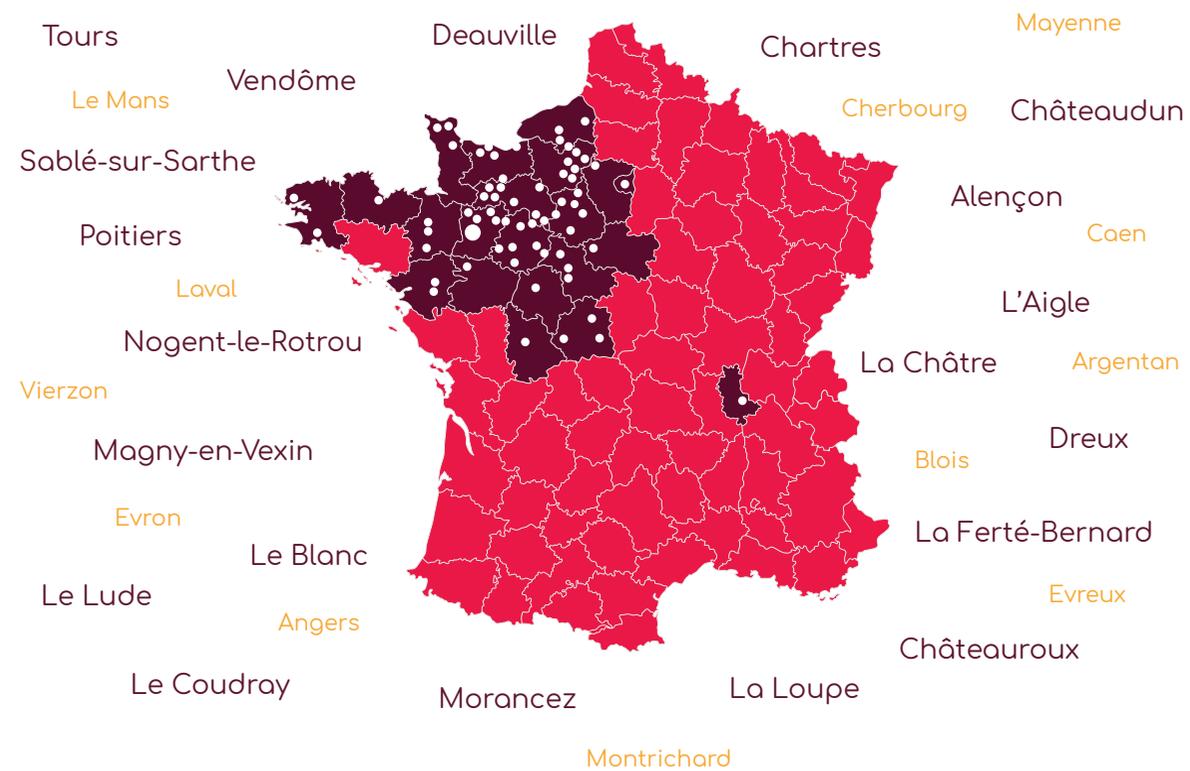
FITAGRI est membre fondateur du réseau national et indépendant AGIRAGRI, dédié à l'accompagnement des exploitants agricoles. Les membres AGIRAGRI ont tous des compétences reconnues dans le domaine agricole et partagent entre eux les mêmes valeurs, d'ordre éthique (indépendance, confidentialité...) et d'ordre technique (expérience, connaissance et suivi des dossiers, réactivité et capacité d'anticipation).

Fort de ces valeurs communes, le groupement AGIRAGRI est aujourd'hui le partenaire incontournable des dirigeants agricoles qui souhaitent prendre en main leur avenir dans un secteur qui exige d'être de plus en plus réactif et compétitif.

UNE RELATION DE PROXIMITÉ ●

Nous sommes très attachés à la qualité du conseil et à la relation de confiance durable et de proximité que nous tissons avec nos clients. Vous bénéficiez ainsi d'un interlocuteur unique, qui gère et coordonne l'équipe intervenant sur votre dossier.

FITECO est présent dans le Grand Ouest, en région parisienne, dans le bassin lyonnais et compte **plus de 40 bureaux** composés de professionnels spécialisés dans le secteur agricole.



CRÉEZ OU REPRENEZ UNE EXPLOITATION



L'accompagnement de l'installation nécessite la mise en œuvre de compétences spécifiques et d'un suivi tout au long du projet.

À chaque étape de votre parcours, nous validons la viabilité de votre projet, sa pérennité économique et financière. Nos projections vont au-delà de la première année de votre installation.

Nous travaillons aussi en partenariat avec les conseils spécifiques et techniques des différents partenaires habituels des exploitants agricoles (Chambre d'Agriculture, MSA, DDT, SAFER, notaire...) pour une intervention commune et orientée dans votre intérêt.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1

S'INSTALLER DANS LE CADRE FAMILIAL OU HORS CADRE FAMILIAL

- Analyse de votre projet ;
- Conseil et suivi pour vos démarches à entreprendre auprès de la Chambre d'Agriculture et la SAFER pour votre parcours à l'installation (PPP, PE, CDOA...);
- Étude prévisionnelle économique et financière ;
- Demande d'autorisation d'exploiter ;
- Optimisation et suivi de vos aides.

2

REPRENDRE UNE EXPLOITATION

- Analyse de votre projet ;
- Rédaction d'une note d'opportunité sur la structure juridique la plus adaptée à l'opération de reprise envisagée (impacts juridiques, fiscaux et sociaux) ;
- Analyse des perspectives économiques de l'exploitation cible ;
- Étude d'évaluation et établissement du dossier prévisionnel de reprise ;
- Accompagnement et défense de vos intérêts pendant les négociations ;
- Assistance juridique et fiscale durant la phase de transmission ;
- Accompagnement post-cession (mise en place de votre organisation).



AMÉLIOREZ LA GESTION ÉCONOMIQUE DE VOTRE EXPLOITATION



Nous vous accompagnons sur les besoins courants liés à votre activité (tenue de la comptabilité, déclarations fiscales, établissement des états financiers) mais également sur les besoins en matière de gestion et de pilotage de votre exploitation.

Calculer votre coût de production, analyser vos marges, arbitrer votre prix d'équilibre, connaître votre résultat par activité ou par atelier, vous comparer avec les statistiques des exploitations de même nature... Nos spécialistes FITAGRI vous accompagnent pour répondre à toutes vos problématiques en matière de gestion d'exploitation.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1 VOTRE COMPTABILITÉ ET COMPTES ANNUELS

- Tenue de votre comptabilité ;
- Révision comptable ;
- Établissement de vos comptes annuels ;
- Réalisation des déclarations fiscales ;
- Remise du bilan et commentaires de gestion par votre expert-comptable.

2

LE PILOTAGE DE VOTRE EXPLOITATION

- Dossier de gestion ;
- Analyse de votre rentabilité et de vos soldes intermédiaires de gestion ;
- Ratios technico-économiques ;
- Marge et coût de production ;
- Projection sur 5 ans de votre exploitation ;
- Audit de votre exploitation (atouts et faiblesses) ;
- Analyse du potentiel de production de l'exploitation ;
- PE (plan d'entreprise) ;
- Gestion des aides, subventions, calamités agricoles... ;
- DPB (Droit à Paiement de Base), aides PAC...



SÉCURISEZ VOS SALARIÉS



Conjoint collaborateur, salarié, stagiaire ou dans le cadre d'un GIE, vos ressources humaines exigent une attention toute particulière. Le bulletin de paie n'est pas la seule contrainte car la législation française vous impose une rigueur administrative importante, obligatoire et nécessaire.

Nos équipes dédiées vous accompagnent sur vos besoins quotidiens d'embauche, de déclarations sociales, d'établissement des bulletins de salaire ainsi que sur toutes les spécificités du droit social agricole (relation avec la MSA, travailleurs occasionnels et saisonniers...).

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1

LA VIE DU SALARIÉ

- Bulletin de paie ;
- Déclarations (MSA, DSN, retraite, prévoyance, mutuelle, charges, taxes...);
- Suivi du salarié (congés, maladie, arrêt, droit à la formation, primes et indemnités, prélèvement à la source, compte pénibilité...);
- Contrat de travail, convention de stage ;
- Procédure de licenciement, rupture de contrat.

2

VOS OBLIGATIONS

- Obligations et contraintes à l'accueil d'un salarié sur votre exploitation ;
- Formalités d'embauche ;
- Mise en place des registres obligatoires ;
- DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) ;
- Affichage et mise à disposition de documents / manuels.

3

LES AIDES

- Réductions de charges sociales ;
- Aide à l'embauche ;
- Optimisation des charges et recherche de subventions locales, régionales...



OPTIMISEZ VOTRE FISCALITÉ



De plus en plus complexe et contraignante, la fiscalité est un enjeu majeur et doit être maîtrisée.

Votre expert-comptable FITAGRI et ses spécialistes en fiscalité vous font bénéficier des conseils et des leviers adaptés à votre situation et à vos objectifs : recherche d'aides et de subventions, optimisation de vos charges et de vos achats, MSA, politique agricole nationale et européenne...

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1

- Analyse préliminaire de votre situation ;
- Diagnostic d'impact fiscal et étude de schémas d'optimisation (IR, IFI, option à l'IS, droits de mutation) ;
- Préconisations et aide à la décision ;
- Rédaction des actes juridiques et formalités auprès du service des impôts.

2

ET AUSSI...

- DEP (Déduction pour Épargne de Précaution) ;
- Gestion des Plus-Values ;
- Points Retraite et MSA ;
- Option moyenne triennale.



CONFORTEZ LA VIE JURIDIQUE DE VOTRE EXPLOITATION



GAEC, SCEA, EARL, individuel, ETA, GIE, GFA, GFR, SCI... La forme juridique de votre exploitation est souvent la résultante d'un choix stratégique. Nos juristes et votre expert-comptable FITAGRI vous guident vers le bon choix et réalisent pour vous le suivi annuel.

Nous intervenons également en conseil pour toutes vos problématiques de droit rural liées à votre activité : baux ruraux, droit des contrats, constructibilité des parcelles, loi d'orientation agricole, droits à produire, environnement...

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1

LE JURIDIQUE ANNUEL

- Choix du statut et accompagnement à la mise en place de la structure ;
- Suivi annuel, assemblées générales (ordinaire et extraordinaire) ;
- Approbation des comptes ;
- Rémunération du ou des exploitants.

2

LE JURIDIQUE PONCTUEL ET CONSEIL PERSONNALISÉ

- Le contrôle des structures ;
- Les baux ruraux ;
- M.A.D (Mises À Disposition) ;
- Installations classées ;
- Rédaction d'actes ;
- Contrats de prestations de services, de sous-traitance, de prêts de main d'œuvre.



VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE AGRICOLE



Vous êtes propriétaire de vos terres, de vos bâtiments, de votre parc matériel, de votre cheptel. Cela constitue votre patrimoine, il est donc nécessaire de l'évaluer et de le valoriser.

Nos spécialistes vous accompagnent sur la définition et la mise en oeuvre de votre stratégie patrimoniale. Nous intervenons également en retraite et prévoyance en vous proposant les solutions pour vous protéger, ainsi que vos proches, et anticiper l'avenir.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

1

- Mise en place d'une stratégie patrimoniale sur le long terme ;
- Protection des biens matériels et immatériels ;
- Protection de vos ayant droits ;
- Création de SCI, GFA ;
- Étude d'opportunité à l'agrandissement et/ou à la cession ;
- Étude retraite et prévoyance ;
- Étude transmission et accompagnement à la transmission ;
- Mise en place du PER (Plan d'Épargne Retraite) ;
- Pacte Dutreil.

2

RÉUSSIR LA TRANSMISSION / CESSIION DE VOTRE EXPLOITATION

- Analyse préliminaire de votre situation ;
- Rédaction d'une note d'opportunité sur les options envisageables (juridiques, fiscales et sociales) ;
- Étude prévisionnelle et mise en avant du potentiel économique de votre exploitation ;
- Étude d'évaluation de votre exploitation ;
- Accompagnement pendant les négociations ;
- Assistance transmission.



AUDITEZ POUR PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS



NOTRE ACCOMPAGNEMENT ●

- Audit global d'exploitation : analyse d'impact fiscal, économique et financier ;
- Diagnostic de la situation administrative (commission des structures, SAFER...) et au regard de l'imposition des plus-values ;
- Analyse et optimisation de la structure financière et des possibilités de refinancement ;
- Audit d'opportunité de cession ou transmission ;
- Diagnostic / analyse d'impact d'une nouvelle production ou d'un atelier hors sol ;
- Étude de diversification ;
- PPE (Plan de Performance Énergétique de votre exploitation) ;
- Audit des contrats d'approvisionnement ;
- Audit des charges/hectare, taux d'endettement, mécanisation ;
- Audit social ;
- Et toutes autres demandes spécifiques.



Selon les événements que vous rencontrez ou les projets que vous envisagez de concrétiser, l'audit peut s'avérer très utile voire indispensable.

Réalisé en toute neutralité et indépendance, c'est un véritable outil au service de vos prises de décision stratégiques.



MAÎTRISEZ L'ENVIRONNEMENT ET LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES



Préserver les ressources naturelles, développer des pratiques visant à réduire l'impact des activités agricoles sur l'environnement sont des enjeux majeurs et cela fait partie de votre quotidien.

Vous bénéficiez de primes ou subventions de l'Europe, la France, la région et du département ? Nos équipes vous accompagnent dans toutes les formalités visant à justifier et à rendre compte de vos pratiques. Nous intervenons également en conseil et étude pour vos projets de transition à l'agriculture raisonnée ou biologique, ou liés à l'énergie.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT*

- PAC ;
 - Plan de fumure ;
 - Cahier d'épandage ;
 - Plan prévisionnel de fertilisation ;
 - Registre phytosanitaire ;
 - Conditionnalité des aides ;
 - Directive Nitrate ;
 - Agriculture raisonnée ou biologique : étude de projet, analyse économique, aide à la conversion, accompagnement à la conversion.

2

ET AUSSI

- Diagnostic énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, éoliennes...) ;
- Audit méthanisation.

**En partenariat avec des spécialistes du domaine d'activité concerné.*

